



Lettre du groupe d'exploitation de l'enquête « Famille » (Étude de l'histoire familiale 99)

INED - 133, boulevard Davout - 75980 Paris CEDEX 20 - Téléphone : 01 56 06 20 00 - Télécopie : 01 56 06 21 99

Contact : Cécile Lefèvre - Tél. : 01 56 06 20 98 - lefevre@ined.fr • Secrétariat : Françoise Schmitt - Tél. : 01 56 06 20 09 - schmitt@ined.fr

N° 2 - Mai 2001

Synthèse

Pour faciliter la diffusion des informations, le groupe d'exploitation de l'enquête Famille (EHF 99) dispose désormais d'une liste dont l'adresse électronique est : ehf-etudes@listes.ined.fr. Vous pouvez envoyer un message à cette adresse si vous souhaitez qu'une information soit transmise à l'ensemble du groupe d'exploitation.

C'est de cette manière que vous avez reçu l'avis de la prochaine réunion du groupe (**rappel : 15 juin 2001, 14H30, INED, salle Sauvy**), et que vous recevrez désormais la lettre d'information. Les personnes déjà destinataires des lettres précédentes sont a priori abonnées mais n'hésitez pas à nous signaler toute difficulté (à Françoise Schmitt, schmitt@ined.fr ou à moi-même, lefevre@ined.fr).

Ce nouvel outil devrait être prochainement suivi de la création d'un site web.

Au sommaire :

Nouvelles du fichier	p.1
Cadre juridique de l'exploitation de l'enquête EHF99	p.2
Publications	p.4
Nouveaux projets de recherche proposés	p.6
L'enquête famille à la Réunion (1997)	p.9

Nouvelles du fichier

Le fichier est désormais disponible sous sa version V2, c'est-à-dire intégrant les corrections et améliorations suivantes :

-Introduction des corrections effectuées sur les tables concernant les enfants et les beaux-enfants (notamment élimination des doublons et cohérence interne de ces tables)

-Introduction de corrections concernant le tableau des unions

-Premier codage du lieu de naissance des parents

De plus cette nouvelle version du fichier bénéficie d'une **documentation** informatique (et papier), qui facilite l'accès au fichier.

Pour l'INED : s'adresser à Arnaud Bringé (bringe@ined.fr) et à Cécile Lefèvre ; pour l'INSEE : s'adresser à François Clanché (francois.clanche@insee.fr)

Fin juin 2001, vu les bons résultats du processus d'appariement des données du questionnaire EHF1999 avec les bulletins du recensement (actuellement 98% des individus appariés), on devrait disposer de la version 3, c'est-à-dire **d'un fichier apparié avec le recensement** (le bulletin individuel du recensement et la feuille de logement), en ce qui concerne les variables issues de l'exploitation de l'exhaustif.

Le fichier V3 comprendra également le codage de la CS du dernier conjoint et des parents, et il intégrera des premières corrections concernant les questions d'activité professionnelle.

La documentation sera révisée parallèlement.

Aspects juridiques de l'exploitation de l'enquête EHF 1999 et accès au fichier

Une convention de partenariat relative à l'exploitation commune par l'INSEE et l'INED de l'enquête EHF 1999 a été signée par ces deux instituts en mars 2001. Elle fixe le cadre juridique et structure les activités du groupe d'exploitation. Elle précise les conditions d'accès au fichier et celles de son utilisation pour les différentes catégories d'utilisateurs et chercheurs. Elle propose aussi un modèle de convention que les personnes extérieures à l'INSEE et à l'INED doivent déposer pour pouvoir exploiter cette enquête dans ce cadre.

Sont ici reproduits les principaux articles de cette convention. Sa version intégrale ainsi que le modèle de convention sont disponibles sur demande.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Relative à l'exploitation par l'INSEE et par l'INED de l'enquête Etude de l'Histoire Familiale 1999.

Principaux extraits :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les modalités d'exploitation commune par l'INSEE et l'INED de l'enquête « Etude de l'Histoire Familiale » de 1999 (désignée par la suite enquête EHF 1999). Cette enquête a été préparée conjointement par l'INSEE et par l'INED, et a été réalisée par l'INSEE en 1999 à l'occasion du Recensement de la Population.

ARTICLE 2 : DONNEES CONCERNEES PAR LA CONVENTION

Les données concernées par la présente convention sont celles collectées dans le cadre de l'enquête « Etude de l'Histoire Familiale » de 1999, conformément à l'avis n°588 082 rendu par la CNIL le 7/08/1998. Cette enquête a été réalisée :

- auprès de femmes et d'hommes vivant en métropole en ménage ordinaire, en cité universitaire, ou en foyer de jeunes travailleurs. Ces données sont enrichies par appariement avec les données du Recensement de la Population (Bulletin Individuel et Feuille de Logement) par l'INSEE.

- auprès de femmes et d'hommes vivant en maisons de retraite. Concernant cette population, la collecte a été associée à l'enquête Handicap-Incapacités-Dépendance de novembre 1998.

- auprès d'hommes détenus en maisons d'arrêt ou centres de détention (collecte réalisée en février 1999).

Cette convention ne couvre pas l'enquête Famille réalisée à la Réunion en 1997, dont l'exploitation par des chercheurs de l'INED est définie par une autre convention (Convention de partenariat n° 2000cre05, conclue entre l'INSEE Réunion et l'INED)

Voir l'annexe 1 pour une présentation plus détaillée des données de l'enquête EHF 1999.

ARTICLE 4 : ACCES AUX DONNÉES POUR LES MEMBRES DU GROUPE D'EXPLOITATION, PERSONNEL DE L'INSEE OU DE L'INED.

Les fichiers (...) sont la propriété de l'INSEE, qui peut en céder les droits d'usage à quiconque à partir de la fin de l'automne 2001 (date de mise à disposition du fichier définitif) selon les conditions qu'il souhaite. La gestion de l'enquête EHF 1999, la mise à disposition du fichier pour les personnes de l'INSEE et le suivi de l'exploitation sont assurés, à l'INSEE, par la Division Enquête et Etudes Démographiques, dont le correspondant pour l'INED est le Chef de la Division.

L'INSEE met les données de l'enquête EHF 1999 à disposition de l'INED. Les personnes de l'INED souhaitant travailler sur ce fichier doivent en demander l'accès au responsable du groupe d'exploitation de l'enquête à l'INED (cf article 7), en présentant un projet de recherche. L'information sera ensuite transmise à la Division Enquêtes et Etudes Démographiques de l'INSEE. Cette procédure s'étend aux chercheurs associés accueillis par l'INED pour les travaux qu'ils réalisent au titre de cette association et dans les locaux de l'INED.

L'INED ne peut céder les données à des tiers, en dehors de la procédure exposée à l'article 8 et de l'accord explicite de l'INSEE.

ARTICLE 7 : CRÉATION ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE D'EXPLOITATION

Afin de coordonner et d'animer les premiers travaux sur l'enquête EHF 1999, il a été décidé de créer un groupe d'exploitation, réunissant toutes les personnes intéressées à travailler sur l'enquête, de l'INSEE, de l'INED mais aussi d'autres organismes ou institutions, suivant des modalités définies aux articles suivants.

Il a différentes missions :

- contribuer à l'enrichissement et à l'amélioration des données par des opérations de pondération, de redressement et de codification
- faire circuler l'information sur la mise à disposition et l'amélioration de la qualité du fichier
- recenser les projets de recherche et d'exploitation de l'enquête, et favoriser la diffusion d'information et les synergies sur ce point
- constituer un lieu d'échange, de présentation et de discussion des travaux
- constituer un nœud de circulation de l'information avec les sous-groupes travaillant sur des parties ou des champs de l'enquête (groupe « Prison », groupe « Langues »,...)
- contribuer à l'élaboration d'un ouvrage collectif INSEE-INED issu des premiers travaux d'exploitation.

ARTICLE 8 : ACCES AUX DONNÉES POUR LES MEMBRES DU GROUPE D'EXPLOITATION NE FAISANT PAS PARTIE DU PERSONNEL DE L'INSEE OU DE L'INED.

L'accès aux données individuelles par des personnes extérieures à l'INSEE et à l'INED est conditionné par la signature d'une convention spécifique entre l'organisme ou la personne concernée d'une part, et l'INSEE ou l'INED d'autre part (Voir le modèle de convention spécifique en annexe 3).

La signature de cette convention est conditionnée par le dépôt d'un projet de recherche et par l'engagement à participer aux travaux du groupe d'exploitation, et à respecter ses règles de fonctionnement et de publications, évoquées aux articles 7 et 9 de la présente convention. Le projet de recherche ainsi que le projet de convention doivent être envoyés au responsable du groupe d'exploitation à l'INED ou au Chef de la Division Enquêtes et Etudes démographiques à l'INSEE. La décision d'acceptation est prise

conjointement par l'INSEE et l'INED après examen.

Les données individuelles seront utilisées exclusivement pour des travaux concernant la recherche mentionnée, pendant une durée fixée par la convention spécifique. Elles devront être détruites à l'expiration de la convention. Elles ne pourront pas être cédées à des tiers.

Les bénéficiaires de la convention peuvent accéder aux diverses versions du fichier de l'enquête, à leur demande et en fonction des dates de disponibilité de ces versions.

ARTICLE 9 : PUBLICATIONS

Un des objectifs de l'exploitation commune INSEE-INED de l'enquête EHF 1999 et de la création d'un groupe d'exploitation est la publication d'un ouvrage collectif regroupant les principaux résultats issus des premiers travaux d'exploitation de l'enquête.

Les membres du groupe d'exploitation de l'enquête EHF 1999 sont invités à proposer en priorité les résultats de leurs travaux à cet ouvrage collectif ainsi qu'aux publications et revues respectives de l'INSEE et de l'INED.

Les personnes travaillant sur l'enquête EHF 1999 s'engagent à présenter leurs projets d'articles, de communications, et de publications lors des réunions du groupe d'exploitation.

Les chercheurs extérieurs à l'INSEE et à l'INED s'engagent à ne pas publier en dehors des publications INSEE et INED les résultats de leurs premiers travaux sans l'accord de ces deux organismes, pendant la durée indiquée par la convention spécifique les concernant.

ARTICLE 10 : MENTION DE LA SOURCE

Les articles, communications, ouvrages, ou toute autre publication utilisant les données de l'enquête EHF évoquées à l'article 2 indiqueront par une note leur origine :

- « Enquête Etude de l'Histoire Familiale 1999, INSEE », en ce qui concerne le fichier principal (auprès des ménages de métropole).
- « Enquête Etude de l'Histoire Familiale des personnes en maisons de retraite, INSEE, 1999 »
- « Enquête Etude de l'Histoire Familiale des hommes détenus, INSEE, 1999 »

Publications

ETUDE DE L'HISTOIRE FAMILIALE. PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE EN MENAGES

Dossiers et Recherches, INED, n°93, février 2001.

Magali Mazuy et Laurent Toulemon

Rapport intermédiaire rédigé pour le compte de la Direction de la Population et des Migrations dans le cadre de la convention DPM-INSEE-INED N° 20000074.

Rapport disponible auprès de ses auteurs : mazuy@ined.fr ou toulemon@ined.fr

Ce rapport intermédiaire présente les tout premiers résultats de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » (EHF) en ménages ordinaires. La première partie du rapport est consacrée aux situations familiales des habitants de la France. Les problématiques sont principalement centrées sur la descendance des individus, qu'elle soit proche ou lointaine (en terme de filiation), directe ou indirecte (enfants biologiques ou adoptés, beaux-enfants). D'autre part, les données permettent de produire des résultats aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Sont tout d'abord présentés des résultats concernant les lignées, les données permettant pour la première fois l'estimation directe du nombre de personnes qui sont grands-parents, arrière-grands-parents ou même arrière-arrière-grands-parents.

Viennent ensuite des résultats sur la taille des familles en fonction du type de famille étudié : personnes en couple ou seules ayant eu ou non des enfants (enfants biologiques, adoptés ou élevés), que ces derniers soient ou non décédés, vivant ou non dans le ménage au moment de l'enquête.

Les derniers résultats portent sur la relation entre le niveau de la fécondité générale et la complexification des biographies conjugales des individus.

Pour la première fois, on peut compter directement le nombre de générations de descendants : pour un total de 43,8 millions de personnes vivant en « ménages ordinaires » au sens du recensement, 12,4 n'ont pas d'enfant, 19,0 sont parents uniquement, 10,4 grands-parents et 2,2 arrière-grands parents. On estime à 30 000 environ le nombre d'arrière-arrière-grands-parents vivants.

L'enquête permet d'estimer le nombre de couples, ainsi que la répartition entre couples mariés et non mariés, avec ou sans enfant. Elle permet de compléter l'analyse en distinguant les unions selon leur rang et, surtout, entre les enfants du couple et les enfants nés d'un seul des conjoints. Parmi 14,6 millions de couples, 6,2 vivent avec un enfant de moins de 18 ans, dont 545 000 avec au moins un

enfant qui n'est pas l'enfant des deux conjoints. Parmi les 13,8 millions de personnes non en couple, 1,3 vivent avec un ou plusieurs enfants. Mais ces estimations sont assez sensibles à la méthode de comptage retenue : en moyenne, les personnes déclarent davantage d'enfants « à elles » que d'enfants « de leur conjoint ». L'enquête contenait des questions sur les enfants de la personne et de son conjoint ou d'un ancien conjoint, que ces enfants vivent dans le ménage ou ailleurs. Il est donc possible de reconstituer non seulement la fécondité des personnes, hommes ou femmes, mais également les tailles des familles selon diverses définitions des enfants, de la plus restrictive (enfants « mis au monde ») à la plus large (enfants de la personne, mis au monde ou adoptés, et enfants d'un conjoint ou d'un ancien conjoint, qu'ils soient venus vivre avec la personne ou non). Tous âges confondus à partir de 20 ans, les nombres moyens d'enfants s'échelonnent entre 1,61 et 1,76 enfant pour les hommes et entre 1,85 et 1,99 pour les femmes.

Les hommes ont en moyenne moins d'enfants que les femmes. Ils vivent plus souvent plusieurs unions successives, ont un peu plus de beaux-enfants et, surtout, les élèvent beaucoup plus souvent que les femmes, ce qui compense en partie la différence de fécondité. Les hommes qui élèvent ou ont élevé des beaux-enfants ont moins d'enfants « à eux » ; ils ont cependant élevé davantage d'enfants que ceux qui n'ont élevé aucun bel-enfant. Pour les femmes, la fécondité varie moins avec l'existence de beaux-enfants élevés : la substitution des beaux-enfants aux enfants est surtout une expérience masculine. Le resserrement des tailles des familles vers une norme à deux enfants n'est guère affecté par la prise en compte des recompositions familiales et des beaux-enfants.

La seconde partie de ce rapport est consacrée à la validation des données. Le fichier a été apuré des enfants présents deux fois sur les bulletins, une fois comme « enfant » et une fois comme « bel-enfant ». Les réponses des hommes et des femmes quant à leur situation conjugale et la présence d'enfants

dans le ménage sont comparées. Les nombres d'enfants déclarés par les personnes d'un sexe donné comme nés avant l'union actuelle sont confrontés aux réponses de l'autre sexe sur les beaux-enfants. Sur ce dernier point, l'adéquation est assez médiocre, ce qui prouve la difficulté pour les personnes d'évoquer l'ensemble de leur « descendance » élargie.

Les données sont également confrontées à des données externes, l'état civil et l'enquête sur l'emploi. Pour les naissances, l'adéquation est bonne entre les naissances déclarées par les femmes et les données de l'état civil, mais la comparaison est compliquée par le fait que les sources ne couvrent pas exactement le même champ. Les hommes déclarent moins bien les enfants qu'ils ont eus.

Pour les situations conjugales, l'enquête est très proche de l'enquête sur l'emploi, si l'on corrige de l'incomplétude des bulletins EHF sous l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu aux questions sur la vie de couple ne vivent pas en couple.

L'enrichissement du fichier par les données du recensement permettra de compléter l'information, tant sur la personne elle-même que sur les autres membres du ménage. Elle permettra également de corriger des biais dus à la non-réponse et, surtout, permettra d'analyser en détail l'hétérogénéité des comportements familiaux et des histoires familiales, présentées ici uniquement à travers les situations au moment de l'enquête, par sexe et âge.

DOUZE MILLIONS ET DEMI DE GRANDS-PARENTS

Insee-première, n°776, mai 2001

Francine Cassan (Insee), Magali Mazuy, Laurent Toulemon (Ined)

En France, le nombre de grands-parents est de 12,6 millions ; deux millions d'entre eux sont également arrière-grands-parents. A 55 ans, une personne sur deux a au moins un petit-enfant. Les femmes deviennent grands-mères à un plus jeune âge que les hommes ne deviennent grands-pères. Parce qu'elles vivent plus longtemps que les hommes, elles sont plus nombreuses à voir naître la quatrième ou même la cinquième génération de leur

lignée. Ainsi sept arrière-grands-parents sur dix ont des femmes. Au fil des générations les grands-parents sont de plus en plus nombreux et leur nombre va continuer à augmenter dans un futur proche. A la date de l'enquête, les grands-parents ont, en moyenne, quatre petits-enfants. Ce nombre est bien sûr dépendant du nombre d'enfants qu'ils ont eus.

Comme tout Insee- première dès sa parution, cet article est disponible sur le site www.insee.fr, rubrique « La France en faits et en chiffres, population »

A PARAÎTRE :

Insee-Première sur les « **VIES DE COUPLE** », **François Clanché et Francine Cassan, Insee**, à paraître en Juin 2001

Sept adultes sur 10, soient 29 millions de personnes, vivent en couple. 8 fois sur 10 ils sont mariés, et 9 fois sur 10 on vit en couple avec son premier conjoint. Les femmes vivent plus souvent en couple que les hommes avant 40 ans, moins souvent après. Parmi les personnes qui ne vivent pas en couple, les hommes n'ayant jamais vécu en couple sont majoritaires avant 40 ans. Après 60 ans, ce sont les femmes, notamment suite à des séparations par décès. Mais dès 40 ans, les femmes

sont plus souvent seules que les hommes, suite à des ruptures ou des séparations. Sur les 9 millions de personnes qui ont connu une rupture d'union (décès du conjoint ou séparation), un tiers a "refait sa vie". La probabilité de se remettre en couple décroît avec l'âge, augmente avec le niveau d'études et est plus importante après un divorce qu'après un veuvage. Toutes choses égales par ailleurs, elle est nettement plus importante pour les hommes que pour les femmes.

Insee-Première sur la fécondité (Laurent Toulemon et Magali Mazuy, Ined), à paraître en juin 2001.

Un article dans *Population* sur les premiers résultats et en particulier sur la fécondité par rang (Laurent Toulemon et Magali Mazuy)

Nouveaux projets de recherche proposés

Catherine BONVALET, Denise ARBONVILLE

bonvalet@ined.fr, arbovil@ined.fr

Ined

Enquête famille : Etude des modes d'habitat

Grâce aux recensements et aux Enquêtes Logement, on a pu analyser finement les conditions d'habitat selon le type de ménage : autonomie résidentielle des très jeunes dans le parc privé locatif des centres-villes, forte présence des familles monoparentales dans le parc HLM, majorité écrasante de propriétaires parmi les couples mariés, localisation privilégiée des familles stables avec enfants dans des maisons en péri-urbain, retour vers un habitat collectif plus central après divorce ou séparation, stade du « nid vide » après le départ des enfants, indépendance résidentielle des personnes très âgées.

L'exploitation de l'Enquête Famille permettra d'aller au delà d'une analyse des conditions de logement selon le type *actuel* de ménage en intégrant les éléments d'histoire familiale. On portera une attention particulière aux nouvelles formes familiales. Par exemple, on étudiera l'accès ou le maintien en HLM des familles monoparentales selon l'origine de la monoparentalité et le calendrier de naissances des enfants ; le moindre accès à la propriété des familles recomposées par rapport aux couples restant mariés selon l'histoire conjugale des individus et du couple, les modes de garde des enfants (chez l'un ou l'autre parent, ou alternée) et les naissances du nouveau couple (y-a-t-il retour à la propriété dans ce cas) ; le type de logement des couples après le départ des enfants selon leur nombre, leur calendrier de départ et les caractéristiques du logement, etc...

JACQUES LAVERTU

jacques.lavertu@insee.fr

Direction Régionale de l'Insee Corse

La transmission de la langue corse d'après l'enquête famille 1999

Cette étude, à but exploratoire et méthodologique, a déjà été commencée. Elle a été réalisée à l'INED, dans le cadre d'une formation. Elle a donné lieu à

des premiers résultats provisoires. Elle pourra être poursuivie lorsque l'on disposera de l'appariement avec le R.P, et du travail de codage des langues, disponible fin 2001.

L'analyse comporte plusieurs étapes successives :

1) Encadrer la proportion de locuteurs du corse par génération par différentes définitions, afin d'approcher la « valeur vraie ». Définitions : personne qui parlait corse avec son père ou sa mère quand elle avait cinq ans :

- enregistrement adulte : quelle proportion des personnes enquêtées ont reçu le corse de leur père et/ou de leur mère ?

- enregistrement enfant : quelle proportion des enfants des personnes enquêtées ont un père ou une mère ayant transmis le corse à ses enfants ?

2) Affiner ce travail en prenant en compte le sexe :

a) comparer la transmission du père vers Ego à celle d'Ego homme vers ses enfants

b) comparer la transmission de la mère vers Ego à celle d'Ego femme vers ses enfants

En effectuant ces comparaisons, il conviendra de garder à l'esprit l'effet perturbateur des migrations

3) croisement du sexe du transmetteur (père seul, mère seule, père et mère) avec le sexe d'Ego : la transmission s'opère est-elle préférentiellement par les femmes, à l'appui du concept de langue dite maternelle ?

4) la diffusion des autres langues en Corse, et du corse en France continentale dans la « diaspora »

- distinguer le caractère habituel ou épisodique de la transmission et de la pratique du corse, ainsi que les langues qui lui sont associées : « votre père vous parlait d'habitude en ... » vs « et aussi en ... »

- les personnes interrogées en France continentale dont le père ou la mère est né en Corse parlent-elles le corse ?

5) la qualité de l'enquête : respect du plan de sondage accepté par la D.R., taux de sondage, taux de non - réponse.

6) la diffusion du corse en fonction des variables sociodémographiques disponibles : âge de fin d'études, lieu de naissance des parents (Corse, France continentale, DOM-TOM, étranger), la taille de la fratrie, ou la fécondité qui caractérisent Ego.

ANNE FLIPO

anne.flipo@insee.fr

Direction Régionale de l'Insee Nord Pas-de-Calais

Ma participation au groupe d'exploitation de l'EHF se décline le long de 4 axes de travail.

1. Les structures conjugales en France

Un projet d'article est proposé pour Données Sociales 2002, en collaboration avec Laurent Toulemon (voir lettre n°0 du groupe d'exploitation).

2. La régionalisation de l'EHF

En 2001, la Direction Régionale de l'Insee Nord Pas-de-Calais accueille le Pôle de Service « Emploi-Population » de l'Insee. Le Pôle de service pourrait donc être amené à mutualiser les connaissances et les savoir-faire relatifs à l'exploitation de cette enquête. Je propose donc de participer aux échanges qui seront menés au niveau national, afin que la constitution du fichier prenne aussi en compte une finalité régionale, à savoir les études en région.

3. La compréhension de la spécificité de la région Nord en termes de fécondité et d'activité féminine.

La région Nord se caractérise par un niveau élevé de fécondité, et un taux d'activité de 10 points inférieur à celui observé France entière. Ces statistiques interpellent de nombreux acteurs locaux, en particulier la Délégation Régionale du Service des Droits des Femmes. La Direction Régionale s'est donc engagée à fournir plusieurs études approfondies pour mieux comprendre cette spécificité régionale. Un dossier sur « l'égalité des chances entre les femmes et les hommes » est prévu pour décembre 2001. Un des chapitres sera consacré à l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Pour nourrir ces analyses, nous exploiterons l'Enquête Histoire Familiale. En particulier, nous pensons développer les axes d'analyse suivants :

- Préciser l'impact que pourrait avoir le mode de départ du foyer parental sur la continuité de la carrière féminine.
- Préciser les liens pouvant exister entre les interruptions d'activité professionnelle et les naissances d'enfant. Ces travaux pourraient constituer une déclinaison d'une étude nationale menée en collaboration avec Jean-Louis Rallu (voir Lettre n°0 du groupe d'exploitation de l'EHF).
- Un doctorant de l'université de Lille 1, Arnaud Regnier, que l'Ined a soutenu dans la première partie de sa thèse, est accueilli

cette année dans la Direction Régionale pour finaliser son projet de thèse, sur le thème de la stratégie de fécondité des couples. Dans le cadre d'une convention avec l'Insee, il exploitera l'EHF pour apporter des éclairages sur les liens entre les stratégies de fécondité des couples et les carrières professionnelles des femmes.

- Selon la qualité de la représentativité infra-régionale, l'EHF pourrait être utilisée pour estimer les différentiels de fécondité et d'activité au sein de la région.

4. Histoire familiale et histoire professionnelle des femmes

Je serai amenée à exploiter l'EHF dans le cadre de travaux de recherche menés en collaboration avec des chercheurs du Crest, sur le thème de l'endogénéité des choix matrimoniaux aux choix d'offre de travail des femmes.

MARC BESSIN, Responsable scientifique, Chargé de recherche au CNRS, Centre d'Etude des Mouvements Sociaux, EHESS
marc.bessin@ehess.fr

avec **HERVE LEVILAIN**, Maître de Conférences à l'université de Metz, chercheur au GRASS, IRESCO, Paris et associé à l'ERASE, Metz

et la collaboration de **ARNAUD REGNIER-LOILIER**, *Allocataire de recherche*, **CLERSE, IFRESI, Lille**

La recomposition des temps sociaux à l'épreuve de la « parentalité tardive » : une pré-enquête statistique

Cadre de travail : contrat de définition avec le Ministère de la recherche, Action concertée incitative « Travail »

La participation au groupe d'exploitation de l'enquête « Etude de l'histoire familiale 99 » est destinée à donner un éclairage statistique à la question de la parentalité dite « tardive ». Cette pré-enquête s'inscrit dans un projet de recherche plus global, relatif aux calendriers familiaux, à l'institution du parcours de vie, et aux catégories d'âge, qui interroge l'agencement des temps sociaux au niveau biographique à partir de l'étude des logiques temporelles qui sont à l'œuvre dans les pratiques de famille où une filiation (naissance, adoption) s'est établie à un âge relativement avancé, pour l'un ou l'autre des parents.

Au travers de la notion de « parentalité tardive », il s'agira d'étudier tout à la fois :

- Les faits avérés de filiations « tardives » c'est-à-dire les naissances ou adoptions s'étant

établies au moment où l'un des parents (ou les deux) a atteint ou dépassé un âge considéré par eux ou autrui comme « avancé ».

- les pratiques familiales d'entraide et de transmission engendrées et mises en jeu par le caractère tardif de cette filiation.

Cette recherche interrogera la construction temporelle, dans et hors le travail, de ces « parentalités tardives » en prenant en compte les *agencements et réagencements réciproques* des calendriers conjugaux et professionnels (recomposition familiale et « désir d'enfant », désinvestissement professionnels vs. réinvestissement familial, etc.), *l'efficace des catégories et normes d'âge* (poids des normes d'âge et démarquage par rapport à celles-ci, construction sociale des âges limites pour « faire famille ») et les *différenciations sociales*, en particulier sexuées.

Le travail sur l'enquête famille constitue un préalable à une enquête menée dans un second temps par entretiens biographiques croisés, centrés sur la production d'une « filiation tardive » et les pratiques familiales qu'elle engendre. L'enquête EHF99, restituant l'histoire familiale des hommes, permettra à la fois de compléter les éléments déjà produits par l'INSEE sur les « maternités tardives » par un éclairage des « paternités tardives » et d'interroger les relations des unes et des autres avec les phénomènes de reconstitution familiale dont on peut avancer qu'elles augmentent avec l'avancée en âge.

En définissant notre population par l'âge « avancé » (à définir de façon arbitraire, par exemple 40 ans pour les femmes et 50 ans pour les hommes) auquel la personne a eu un ou plusieurs enfants, nous pourrions en étudier les caractéristiques socioprofessionnelles et confronter les calendriers familiaux aux calendriers professionnels.

Il s'agira donc de caractériser ces "parentalités tardives" du point de vue de la structure de ces familles (âge des parents et/ou beaux-parents, nombre et rang des enfants "tardifs", type d'union, modalités de filiation pour chacun des parents ou beau-parent (naissance, adoption, alliance), durée de l'union) et de replacer ces "parentalités tardives" dans les trajectoires conjugales et professionnelles de chacun

ISABELLE DELAUNAY-BERDAÏ (doctorante, Ehess)

isabelle.delahunay-berdai@wanadoo.fr

La rupture du couple par le décès précoce du conjoint et ses conséquences économiques, juridiques et sociales

Les familles devenues monoparentales à la suite de la rupture du couple par décès précoce sont laissées pour compte des politiques sociales en France. Seuls les conjoints mariés peuvent prétendre au bénéfice de prestations soumises, le plus souvent, à des conditions d'âge, de ressources et de situation de famille. Les concubins en sont exclus la plupart du temps, les personnes seules sans enfant également. Depuis l'émergence d'une monoparentalité liée aux divorces et aux séparations, les familles monoparentales dans lesquelles la personne de référence est veuve ont pratiquement disparu des données statistiques. Quant aux politiques sociales, elles ont, au fil des ans, banalisé et exclu de leur champ la majorité de ces familles.

Souvent assimilé à une situation de monoparentalité comme une autre, banalisé, le veuvage précoce représente cependant une rupture du couple spécifique, par décès. Ses répercussions économiques et sociales sont-elles différentes de celles de la rupture du couple par séparation ou divorce ?

Je me propose, dans le cadre de ma thèse, d'exploiter l'Enquête Famille pour :

. Mesurer la fréquence de la rupture du couple par décès précoce

Les statistiques publiées par l'INSEE laissent apparaître, qu'en proportion, la rupture du couple par décès précoce a beaucoup régressé depuis 1968. Elle ne représente plus qu'un cinquième des situations de monoparentalité en 1990, contre plus de la moitié en 1968 (INSEE, Les Familles monoparentales, série Contours et Caractères). Or, en chiffres absolus, le décès précoce a peu régressé et représente une constante dans la population française. L'Enquête Famille nous permettra de vérifier cette hypothèse ;

. Mesurer l'impact et les carences des dispositifs sociaux du régime de base de la sécurité sociale et des régimes de retraite complémentaires

Il s'agit dans notre étude de dégager, dans l'Enquête Famille, les caractéristiques socio-démographiques de ces familles du point de vue du conjoint survivant : qu'il ait été marié, en concubinage, avec ou sans enfants issus du couple. Cette recherche est limitée aux personnes âgées de moins de 60 ans, âge auquel interviennent au plus tard les différents dispositifs en faveur des conjoints survivants. Je souhaite mesurer l'efficacité et les lacunes de la protection sociale en évaluant le profil des conjoints survivants aux différents âges et en fonction des différents paramètres requis pour bénéficier des prestations sociales (retraite et pension de réversion, minima sociaux). Comment les politiques sociales prennent-elles en compte ou, au contraire, excluent-elles de leur champ d'intervention le veuvage précoce en ne le traitant

souvent que comme un épiphénomène de la monoparentalité et/ou de la précarité qui lui est souvent liée.

Enquête sur l'Histoire Familiale à la Réunion (1997)

1. Description de la base de données Enquête EHF Réunion

L'enquête EHF Réunion a été réalisée entre novembre et décembre 1997 auprès de 4 375 femmes âgées de 15 à 65 ans. Cette enquête sur « l'histoire familiale à la Réunion » est la première du genre réalisée dans un DOM. Les thèmes abordés lors de l'entretien s'articulent autour de 9 chapitres :

- 1- description des enfants biologiques ou adoptés de la personne interrogée
- 2- désir de la grossesse, suivi médical, l'allaitement et mode de garde de l'enfant.
- 3- description des autres enfants qui vivent ou ont vécu sous la responsabilité de la personne
- 4- précisions sur la situation personnelle, professionnelle et les interruptions d'activité pour élever les enfants
- 5- description des différentes périodes de vie en couple
- 6- planification des naissances et la connaissance et la pratique de la contraception, la stérilisation
- 7- avenir envisagé de la fécondité et l'opinion sur la taille de la famille
- 8- la migration de la personne et de ses enfants
- 9- les langues parlées.

Le questionnaire a été conçu en étroite collaboration avec l'INED. Il répond aux standards internationaux fixés par le programme mondial des enquêtes DHS (Demographic and Health Surveys) tout en étant cohérent avec les enquêtes INED-INSEE sur les situations familiales de 1986 et 1994. Au final, le questionnaire métropole est intégralement inclus dans le questionnaire Réunion. Ce dernier a été rédigé de manière à préserver la possibilité de comparer les résultats entre la Réunion et la métropole.

Un grand nombre de partenaires se sont associés à cette enquête. Un groupe d'exploitation de l'enquête réunissant l'INSEE, la DRASS, la CAF, l'ODR, l'Université de la Réunion et le Conseil Général a été créé à la Réunion. Il est chargé de la mise à disposition des données et de l'organisation des études. Des ramifications existent également en métropole. Le laboratoire POPINTER (Y Charbit) ainsi que Claude-Valentin Marie sont également associés à l'exploitation de l'enquête.

Le fichier est disponible à l'INED et à l'INSEE Réunion sous la forme d'une base SAS ou d'un fichier Excel.

Une convention de partenariat a été signée entre l'INED et l'INSEE Réunion pour l'exploitation des données. Les personnes qui souhaiteraient être associées à l'exploitation de l'enquête peuvent s'adresser à F. Chevalier (francois.chevalier@insee.fr) ou C. Lefevre (cecile.lefevre@ined.fr).

2. Etudes réalisées à partir de l'enquête EHF Réunion

STIEGLER Nancy,
Université Bordeaux-Montesquieu
« Situation satisfaisante de la contraception à la Réunion, sauf pour les jeunes filles » Economie de la Réunion N°103- 1er trimestre 2000

La natalité a diminué de manière spectaculaire depuis les années soixante à la Réunion. La diffusion des méthodes de contraception est à l'origine de cette évolution. Aujourd'hui les réunionnaises sont globalement bien protégées contre le risque de grossesse non désirée. On estime que la population féminine en âge d'avoir des enfants est couverte à 95 %.

Les réunionnaises connaissent bien les différents moyens de contraception. Dans 60 % des cas l'information passe par les médecins. La pilule est le moyen de contraception le plus utilisé. A mesure qu'elles avancent en âge les femmes optent cependant de plus en plus pour le stérilet, ou même la stérilisation. Le préservatif est bien connu mais reste peu utilisé, malgré quelques progrès ces dernières années.

Dans ce contexte favorable, la situation des jeunes filles continue à inquiéter. Leur taux de fécondité est trois fois supérieur à celui de la métropole et elles ont de plus en plus recours à l'IVG. Elles connaissent généralement les différentes méthodes contraceptive mais leur information n'est pas toujours fiable. Elle passe en effet plus souvent par les amies que par le corps médical.

CHEVALIER François et LALLEMENT Aurélie
INSEE Réunion / Université de la Réunion
francois.chevalier@insee.fr
« Le Créole en régression comme langue maternelle », Economie de la Réunion N°104- 2ème trimestre 2000

Le créole reste la langue la plus parlée à la Réunion puisqu'elle est pratiquée dans les deux tiers des

familles. Cependant, elle cède peu à peu du terrain devant le français : ainsi une femme sur cinq, à qui ses parents parlaient créole, ne le parle plus avec ses enfants.

La pratique habituelle du français entre mère et enfant est de plus en plus fréquente à mesure que le niveau d'étude des mères augmente. Elle passe ainsi de 9 % chez les femmes n'ayant fréquenté que l'école primaire à 88 % chez les bachelières. Les femmes qui ont fréquenté le lycée sans obtenir le bac se répartissent par moitié entre la pratique du créole et celle du français. L'accès croissant des femmes au marché du travail est également un facteur d'abandon du créole. Une majorité des femmes qui travaillent parlent encore créole avec leurs enfants, mais elles parlent déjà deux fois plus souvent le français que les femmes inactives.

Les séjours à l'extérieur de l'île et les mariages mixtes sont aussi des facteurs poussant à une moindre transmission du créole.

La pratique du créole augmente au fur et à mesure que l'on descend l'échelle sociale. De 12 % quand la mère exerce une profession d'encadrement à 84 % chez les ouvrières, les employées, qui représentent plus de la moitié des femmes actives, sont à la croisée des chemins puisqu'un peu plus de la moitié d'entre elles (58 %) parlent créole avec leurs enfants.

Le phénomène de diglossie reste ainsi très présent à la Réunion et pose le problème de l'enseignement du créole à l'école.

CHEVALIER François,
INSEE Réunion /

francois.chevalier@insee.fr

« *Deux enfants, c'est l'idéal* », Economie de la Réunion N°106- 4ème trimestre 2000

La famille à deux ou trois enfants est aujourd'hui un idéal largement répandu. Pour la moitié des femmes interrogées, le nombre idéal d'enfants est deux, seulement une sur quatre se prononce pour trois enfants. Pour ce qui est de la répartition entre garçons et filles 40 % des femmes n'expriment aucune préférence ; tandis que 32 % se prononcent pour « un garçon et une fille ».

Pour les femmes nées dans les années cinquante et soixante l'idéal est plutôt la famille de trois enfants ; les générations plus jeunes préfèrent avoir deux enfants. Il se trouve que le nombre moyen d'enfants par femme constaté est voisin du nombre moyen d'enfants souhaité. Cependant la taille des familles réelles est plus dispersée que les souhaits exprimés. Des raisons physiologiques, des ruptures d'unions ou d'autres circonstances peuvent limiter la descendance des femmes. Ainsi, 9 % des femmes

nées dans les années soixante n'ont pas eu d'enfants. Inversement les familles de trois et quatre enfants sont plus nombreuses que les souhaits exprimés par les femmes de cette génération.

La réduction dans le temps de la taille des familles s'est d'abord faite par la diminution des naissances non programmées. Elle est maintenant surtout due au fléchissement des naissances souhaitées. Les naissances non désirées ont toujours été assez peu nombreuses. aujourd'hui seulement 5 % des femmes souhaitent avoir beaucoup d'enfants, c'est à dire quatre ou cinq. Leur motivation est d'ordre affectif dans la plupart des cas.

3. Projets de recherche

BRETON Didier,

Université de la Réunion, IEDUB. /

breton.maudet@wanadoo.fr

Evolution de la fécondité et du calendrier de constitution des familles au sein des générations à la Réunion / La précarité des situations des mères explique-t-elle l'imparfaite convergence vers le modèle de fécondité métropolitain ?

Depuis 1960, la baisse de l'intensité et les modifications du calendrier de la fécondité à la Réunion sont très importantes (L. TOULEMON, JL RALLU). Toutefois, la fécondité demeure forte et le département de la Réunion occupe le deuxième rang national (derrière la Guyane) avec un indice conjoncturel de fécondité nettement supérieur à celui de la métropole (2,28 en 1999 contre 1,77 en métropole).

Le premier objectif de cette recherche est de décrire l'évolution de la fécondité générale dans sa dimension longitudinale et de comparer les indices réunionnais (descendance atteinte à un âge x donné, probabilité d'agrandissement, âge moyen à la naissance des enfants de rang n , ...) avec ceux tirés des enquêtes familles déjà exploitées en métropole. Ainsi nous jugerons du décalage et de l'éventuelle convergence des modèles métropolitain et réunionnais en terme d'intensité de la fécondité et de calendrier de constitution des familles. Les premiers résultats montrent un décalage de près de 20 générations. Le caractère rétrospectif de l'Enquête famille effectuée en 1997 à la Réunion en fait une source privilégiée et inédite pour analyser la fécondité dans sa dimension longitudinale.

Mais peut-on réellement évoquer un phénomène de convergence des modèles ? Les spécificités de la fécondité à la Réunion existent. Les taux de fécondité élevés aux âges les plus jeunes en est une qui perdure.

Le second objectif de cette recherche est donc de décrire plus en détail ces spécificités. Si la convergence des modèles réunionnais et métropolitain est imparfaite, est-ce lié à la résistance de certaines catégories de la population (religions, CSP) ou bien lié à l'existence de situations de forte précarité (taille et équipement du logement, niveau d'instruction des parents, situation professionnelle, type du ménage). Le questionnaire de l'enquête famille permet de répondre à ces questions et quantifier l'effet de situations précaires sur la fécondité.

Nous exploiterons enfin l'enquête famille pour analyser deux points particuliers des comportements de fécondité au sein des générations : d'une part les liens qui existe entre la fécondité des mères et celle de leur fille et d'autre part l'effet du sexe des enfants d'un rang donné sur les probabilités d'agrandissement des familles.

MARIE Claude-Valentin, TEMPORAL Franck et CHEVALIER François,

claude-valentin.marie@dilti.travail.gouv.fr

franck.temporal@insee.fr

francois.chevalier@insee.fr

La migration des natifs de la Réunion vers la métropole.

Les migrations tiennent une place essentielle dans les réalités démographiques et sociales de la Réunion et elles préoccupent au plus haut point les responsables politiques locaux. L'enquête démographique de 1997 (DEMO97) offre une opportunité exceptionnelle de renouveler les connaissances sur les migrations des originaires de la Réunion.

Notre ambition est d'innover dans l'analyse des dynamiques migratoires propres à la Réunion. Trois interrogations guideront notre démarche.

- Quels sont les raisons qui poussent les originaires de la Réunion à émigrer ?

- Quels clivages observe-t-on sur le plan du type de famille ?

- Sous quel statut, selon le type de famille, les membres réalisent-ils leur émigration puis éventuellement leur retour ?

Au préalable, les migrations seront décrites sous un angle plus traditionnel.

1) du profil de ceux qui partent et qui reviennent (sexe, âge et statut)

2) des motifs de leurs migrations au départ et éventuellement de leur retour

La deuxième partie de l'étude traitera d'un aspect totalement méconnu de l'émigration des populations originaires de la Réunion : l'organisation des transferts financiers qui accompagnent éventuellement leurs

déplacements. Elle se fera au travers de l'exploitation des données de l'enquête « famille ». Dans ce cadre, nous nous efforcerons d'apprécier la place, le rôle et l'importance des mécanismes financiers mis en oeuvre à l'occasion d'un départ vers la métropole.

Comme indiqué précédemment, notre étude a pour objet de construire une typologie des migrants natifs de la Réunion. Pour ce faire, nous utiliserons une analyse en composantes multiples des données issues de l'enquête DEMO97. A ce stade, nous essaierons d'associer dans la mesure du possible les données de l'enquête « famille » sur les transferts financiers. Une classification ascendante hiérarchique permettra d'obtenir des classes d'individus homogènes.

Ce projet d'étude aura comme objectif de fournir aux institutionnels qui ont à connaître les migrations et leurs incidences à la Réunion une série d'indicateurs, fiables et cohérents. A la suite de ce travail à caractère sociologique et statistique, il sera possible de réaliser une seconde étude cette fois-ci de type anthropologique visant une analyse qualitative approfondie des dynamiques démographiques, économiques et sociales propres aux groupes de personnes concernées par la migration. On peut envisager de la mener en partenariat avec le département des sciences sociales de l'Université de la Réunion.

VANDERMEERSCH Céline,

INED-DRASS Réunion /

celine_va@hotmail.com

Contraception et fécondité à la Réunion.

Le niveau de fécondité a fortement diminué dans les dernières décennies sur l'île de la Réunion. L'indice synthétique de fécondité est passé de 6,77 à 2,22 enfants par femme entre 1964 et 1997. Afin de mieux comprendre les mécanismes de cette baisse, nous nous proposons, à partir de l'enquête famille de 1997, d'analyser les connaissances et pratiques contraceptives des femmes réunionnaises. En effet, de même qu'en métropole, la maîtrise de la fécondité passe principalement par l'usage massif de moyens contraceptifs. Quels sont les moyens de contraception utilisés et qui sont les femmes qui les emploient ou ne les emploient pas ? Par quel moyen les femmes ont-elles eu connaissance de ces méthodes ? Enfin, sont-elles satisfaites de la qualité de l'information obtenue lorsqu'elles l'ont eue par un médecin ? Ce sont les principales questions auxquelles nous tentons de répondre, et ce dans l'optique de comprendre les changements apparus dans les mentalités réunionnaises dans les dernières décennies.

Par ailleurs, bien que la baisse de la fécondité soit importante et que l'usage de moyens de contraception soit massif, de nombreuses femmes réunionnaises ont encore des naissances mal programmées (désirées plus tardivement ou pas du tout) ou non prévues (les mères n'y pensaient pas). Toutes les générations de femmes sont concernées. Chez les jeunes générations la médicalisation de la régulation des naissances reste partielle à la Réunion. La maîtrise de la fécondité chez les femmes semble donc partielle à la Réunion. **Nous nous proposons d'étudier les caractéristiques socio-économiques et démographiques de ces femmes.**

Cette étude sur la contraception et la maîtrise de la fécondité sera également accompagnée d'une étude sur opinions et attitudes des femmes vis-à-vis de la fécondité et de la contraception, au travers de l'analyse de leurs préférences en matière de fécondité et de contraception. Les discussions au sein du couple sur la contraception et le nombre d'enfants désirés sont également abordés. Cela devrait nous permettre de mieux saisir en quoi la maîtrise de la fécondité n'est pas totale.

VANDERMEERSCH Céline,
INED-DRASS Réunion /
celine_va@hotmail.com
Santé et prise en charge des enfants.

Un autre axe de recherche portera sur les enfants : d'une part à leur santé, d'autre part à leur prise en charge avant 6 ans. La santé des enfants nous intéresse dans le sens où à la Réunion, les naissances précoces sont plus nombreuses qu'en métropole. Afin de comprendre cette différence, nous nous intéresserons à la santé de la reproduction, notamment à la fréquence des consultations prénatales des mères et à leur lien avec la santé des enfants à leur naissance. Par ailleurs, nous nous intéresserons à la prise en charge des enfants âgés de moins de 6 ans chez les mères actives. A la Réunion, les femmes sont de plus en plus insérées sur le marché du travail. Comment arrivent-elles à concilier leur fécondité et l'exercice d'une activité de production ? Les mères ont-elles souvent recours à un membre de leur famille pour la prise en charge de leurs jeunes enfants lorsqu'elles sont actives ? Ici, nous souhaitons étudier l'importance des réseaux familiaux de solidarités, dans une société où ils sont traditionnellement importants.

L'enquête famille de la Réunion offre la possibilité d'étudier les différentiels en matière de régulation des naissances, de maîtrise de la fécondité, de la santé et gestion de la reproduction selon de nombreuses variables relatives aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des femmes. C'est leur âge, leur descendance atteinte, leur région de résidence, leur niveau d'instruction, leur

lieu de naissance, leur statut matrimonial, leur histoire migratoire, leur statut professionnel, leur type de logement, leur pratique religieuse, etc. Quelques variables nous permettent de construire des indicateurs de précarité. Un premier tient compte de l'équipement des ménages de résidence des enquêtées en biens durables mais aussi de leur équipement sanitaire. Un autre, tient compte du statut professionnel des femmes. Celles qui ont eu une expérience de RMI et celles qui ont un emploi aidé et/ou à durée déterminée sont dans des situations plus précaires.

CAPARIN Christian,
ODR /
Etude sur la mise en couple et son devenir.

L'ODR s'est fixé comme objectif d'étudier la mise en couple et son devenir. Nous avons, pour le moment, analysé la mise en couple et le concubinage. Nous envisageons de traiter ensuite le mariage et la rupture.

La mise en couple
La mise en couple a été étudiée en reconstituant à partir du fichier « Famille » l'ensemble des mises en couple terminées. Pour chaque mise en couple, plusieurs paramètres sont décrits :

Les paramètres avant et à l'entrée de la mise en couple : le nombre d'enfants, le nombre de migrations, le fait d'avoir eu ou non une première expérience professionnelle, le fait d'avoir encore ses parents et le fait d'avoir quitté le domicile de ses parents.

Les changements durant les périodes de mise en couple : le nombre d'enfants, de migrations... Ces paramètres sont en fait peu significatifs. La mise en couple étant de très courte durée -elle dure en moyenne trois mois- elle est peu propice à de grands bouleversements dans la vie des femmes.

L'issue de la mise en couple : les partenaires se sont-ils mariés, ont-ils vécu maritalement, vivent-ils sous le même toit ou ont-ils rompu ?

L'analyse est d'abord descriptive, elle se fait ensuite sous la forme d'une typologie des comportements de mise en couple. Puis, elle tente d'éclairer les différents types à la lumière de phénomènes culturels, générationnels...

Le concubinage
Pour le concubinage, qui est la situation la plus fréquente après la période de mise en couple la même méthodologie est appliquée. A partir d'un même jeu de paramètres, une analyse descriptive est réalisée et une typologie construite. Comme pour la mise en couple, des éléments d'explication des classes obtenus sont recherchés parmi les paramètres culturels et générationnels disponibles.